



Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

Conseils pour faciliter le tri des matières recyclables

Contenants

Rincer légèrement les contenants souillés avec l'eau de vaisselle.

Écraser les contenants pour gagner de l'espace.

Même s'ils sont cassés, mettre les contenants et les bouteilles de verre dans le bac bleu.



Emballages

Rassembler les sacs et les pellicules de plastique dans un même sac.

Séparer les différents types d'emballages d'un produit (comme les sacs et les boîtes de céréales).

Défaire et plier les boîtes de carton pour maximiser l'espace.

Retirer les circulaires et les coupons de caisse des sacs en plastique (exemple : dans les Publisacs).



Imprimés

Mettre les papiers déchetés dans un sac transparent.

Il n'est pas nécessaire d'enlever les agrafes des documents.

Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et les fenêtres des enveloppes ou des dossiers.



Les assiettes, contenants et papiers d'aluminium (même souillés) sont recyclable à l'infini, ils doivent être déposés dans le bac bleu.



Les contenants consignés doivent être retournés chez le détaillant.

RÉCUPÉRER

PLUS ET MIEUX

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

Éco
Entreprises
Québec

www.eeq.ca

